

Emploi

L'Ile-de-France est la première région d'implantation des groupes étrangers. En 2010, ceux-ci contrôlent 5 % des établissements et 16 % des emplois salariés franciliens. Les investissements internationaux, très importants à Paris et dans les Hauts-de-Seine, proviennent pour la plupart des Etats-Unis et des pays de l'Union européenne. Parmi les emplois contrôlés par un groupe étranger, 85 % relèvent du tertiaire. Dans les entreprises dépendant d'un groupe étranger, la part des cadres des fonctions métropolitaines est trois fois plus importante en Ile-de-France qu'en province.

Patrick Le Roux, Laure Omont
(Insee Ile-de-France)

Mickaël Le Priol (Crocis)

Fouad Belmanaa
(Agence régionale de développement
Paris Ile-de-France)

Un emploi francilien sur six dépend d'un groupe étranger

La qualité des infrastructures, la qualification élevée de la main-d'œuvre, la situation géographique centrale au sein d'un marché ou encore la présence d'autres acteurs économiques importants sont de puissants facteurs d'attractivité. Ainsi, la région Ile-de-France est une destination privilégiée pour les investisseurs du fait de son prestige, de son ouverture vers les marchés internationaux et des spécificités de son tissu économique. De plus, l'arrivée sur le territoire de nouveaux investisseurs internationaux est un vecteur important du renforcement de l'activité économique dans la région.

L'Ile-de-France, région française la plus attractive pour les groupes étrangers

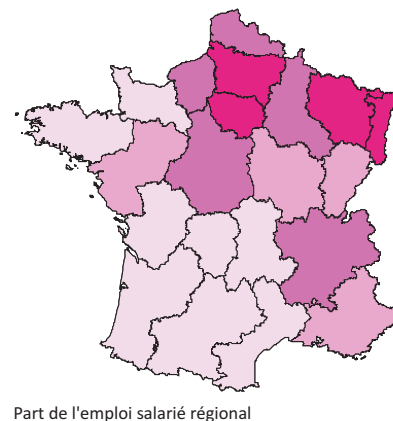
L'Ile-de-France est de loin la région qui attire le plus grand nombre de groupes étrangers en France. En 2010, elle accueille près de 13 000 établissements, soit 27 % des investisseurs étrangers installés dans le pays.

La région capitale compte à elle seule plus d'établissements dépendant d'un groupe international que les régions françaises suivantes réunies : 5 000 en Rhône-Alpes, 3 600 en Provence-Alpes-Côte d'Azur et 3 300 dans le Nord-Pas-de-Calais. De façon encore plus marquée, les établissements franciliens concentrent un tiers des emplois salariés dépendant d'un groupe étranger en France, soit trois fois plus que la deuxième région, Rhône-Alpes (11 %).

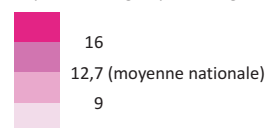
Les salariés des groupes étrangers particulièrement présents dans les régions frontalières du nord-est

En Ile-de-France, la part des salariés dépendant d'un groupe étranger est supérieure à la moyenne nationale, 16 % contre 12,7 %. Elle est toutefois moins importante que dans les régions frontalières avec la Belgique, le Luxembourg, l'Allemagne ou la Suisse ❶. L'implantation étrangère atteint en effet 17 % de l'emploi régional en Picardie, 18 % en Lorraine et jusqu'à 22 % en Alsace. Par ailleurs,

❶ Les groupes étrangers bien implantés dans le nord-est de la France



Part de l'emploi salarié régional dépendant de groupes étrangers (en %)



Sources : Insee, Esane, Clap et Lifi 2010

dans la région Rhône-Alpes, malgré un nombre important d'établissements liés à un groupe étranger, la part de salariés relevant d'investisseurs internationaux est à peine supérieure à la moyenne nationale (14 % contre 13 %).

En Ile-de-France, les groupes étrangers principalement attirés par Paris et les Hauts-de-Seine

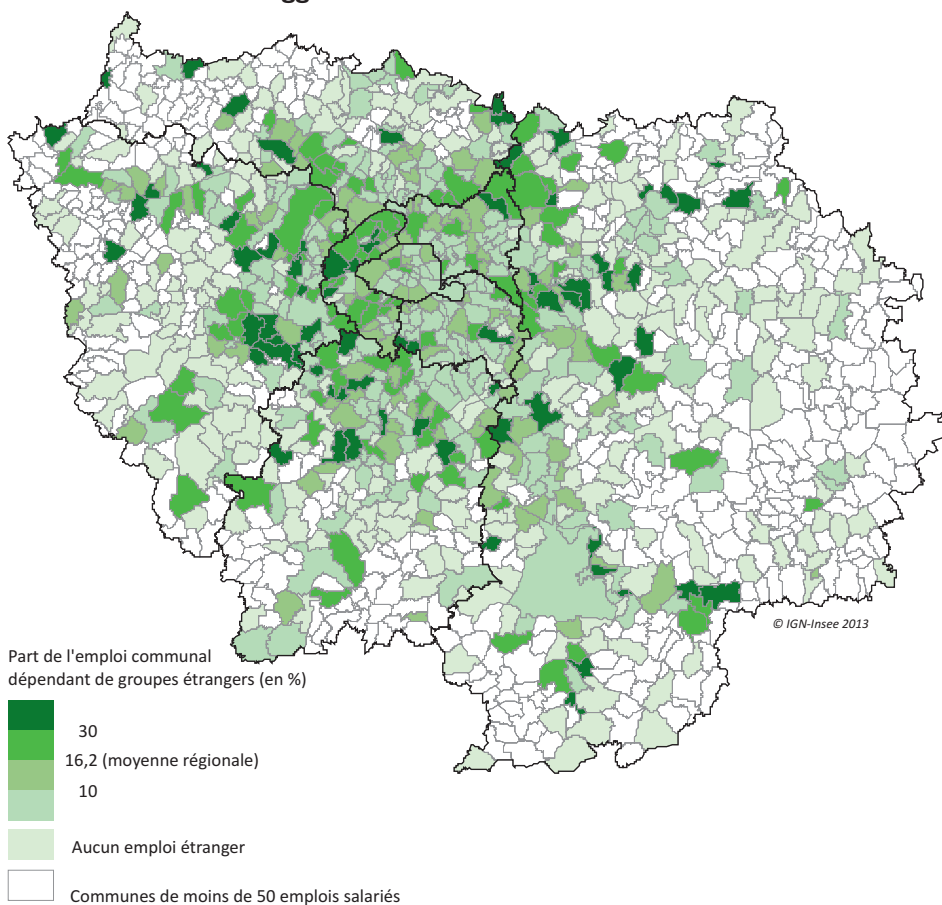
Les groupes étrangers sont concentrés dans le cœur de la région Ile-de-France, plus spécialement à l'ouest et dans la zone aéroportuaire de Roissy. De plus, Paris et les Hauts-de-Seine accueillent environ la moitié des établissements (respectivement 30 % et 19 %) et des emplois contrôlés par des groupes étrangers (22 % et 30 % des salariés travaillent respectivement à Paris et dans les Hauts-de-Seine) ②.

Cependant, Paris, où le tissu productif s'organise davantage en entreprises indépendantes de petites tailles, est le département francilien pour lequel la part des établissements dépendant d'un groupe étranger est la plus faible. Seulement 4 % des établissements de la capitale sont liés à un groupe étranger, employant 12 % des salariés parisiens alors que ces proportions sont deux fois plus élevées dans les Hauts-de-Seine (respectivement 7 % des établissements et 23 % des emplois du département). En Seine-et-Marne, la part des effectifs salariés relevant d'un groupe étranger est également élevée : elle atteint 21 % alors qu'elle est en moyenne de 16 % au niveau régional ③.

Etats-Unis, Royaume-Uni et Allemagne : des pays investisseurs incontournables

Trois pays contrôlent à eux seuls plus de la moitié des effectifs salariés franciliens employés par des entreprises dépendantes de groupes étrangers : les Etats-Unis (28 %), le Royaume-Uni et l'Allemagne (14 % chacun) ④.

② Les groupes étrangers essentiellement implantés dans le centre de l'agglomération



Les groupes américains contrôlent des entreprises employant au total 168 000 salariés franciliens. Cette présence américaine est forte en Seine-et-Marne et dans le Val-d'Oise où plus d'un tiers des salariés dépendant d'un investisseur étranger travaille pour un groupe américain. L'« effet Disney » en Seine-et-Marne est évident : le parc d'attractions regroupe 66 % des emplois du département liés à des investisseurs américains ; de même, les investisseurs venus d'outre-Atlantique sont nombreux dans le Val-d'Oise : le conglomérat 3M Company, l'entreprise de logiciels et de stockage de don-

nées EMC Corporation, le détaillant de produits de bureau Staples...

Néanmoins, la majorité des groupes étrangers implantés en Ile-de-France est issue de l'Union européenne, notamment du Royaume-Uni et de l'Allemagne. En Seine-Saint-Denis, un quart des emplois liés à des groupes étrangers dépend d'investisseurs allemands, notamment les groupes Siemens, T-Systems et Bosch.

Les Hauts-de-Seine concentrent, quant à eux, une part importante des salariés (39 %) des entreprises franciliennes dépendantes de groupes britanniques.

③ Plus d'un emploi salarié sur cinq dépend de l'étranger dans les Hauts-de-Seine et la Seine-et-Marne

	Nombre d'établissements dépendant d'un groupe étranger	Part des établissements dépendant d'un groupe étranger (en %)	Nombre de salariés dépendant d'un groupe étranger	Taux de pénétration (en %)
Paris	3 900	4,1	130 000	12,3
Hauts-de-Seine	2 400	7,3	178 600	23,3
Seine-Saint-Denis	1 200	4,3	58 700	16,0
Val-de-Marne	1 000	4,3	37 800	11,5
Seine-et-Marne	1 200	4,9	57 800	20,8
Yvelines	1 300	5,5	56 900	16,3
Essonne	1 100	5,1	40 000	14,8
Val-d'Oise	900	4,7	36 400	14,2
Ile-de-France	13 000	4,8	596 200	16,2

Sources : Insee, Esane, Clap et Lifi 2010

4 Etats-Unis, Royaume-Uni et Allemagne : principaux investisseurs en Ile-de-France

Répartition des établissements et des salariés dépendant d'un groupe étranger selon la nationalité du groupe (en %)

	Part des établissements	Part des salariés
Union européenne, dont :	65,0	56,2
Royaume-Uni	18,7	14,0
Allemagne	13,3	14,0
Italie	5,4	5,6
Amérique du Nord, dont :	18,2	28,8
Etats-Unis	17,2	28,2
Autres pays, dont :	16,8	15,0
Japon	2,8	3,3
BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine)	2,4	0,9
Total	100,0	100,0

Sources : Insee, Esane, Clap et Lifi 2010

Les Pays-Bas, l'Italie et la Belgique sont d'autres pays européens investisseurs mais de moindre envergure en Ile-de-France. Ils regroupent à eux trois 18 % des salariés issus de groupes étrangers. Les groupes en provenance des Pays-Bas sont générateurs d'emplois dans le Val-de-Marne (13 %

du total des emplois du département liés à un groupe étranger avec notamment des établissements de la société de services Facicom ou encore de INGKA, la holding à la tête d'IKEA) et dans le Val-d'Oise (11 % avec, entre autres, The Nielsen Company).

La présence des investisseurs provenant des « BRIC » (Brésil, Russie, Inde et Chine) est encore timide en Ile-de-France. Parmi les salariés des entreprises dépendant de groupes étrangers, seulement 1 % des effectifs travaillent dans celles contrôlées par ces pays. La Chine reste leader puisqu'elle représente 88 % des 300 établissements détenus par l'ensemble des BRIC et 69 % de leurs 5 400 salariés. Paris regroupe près de la moitié des emplois liés à des groupes chinois.

La très grande majorité des emplois des entreprises dépendant des groupes étrangers concentrée dans le tertiaire

En Ile-de-France, le tertiaire concentre 85 % de l'emploi des entreprises dépendant des groupes étrangers, soit 505 800 emplois (contre 80 % dans l'ensemble des entreprises franciliennes). Plus précisément, les services concentrent plus de la moitié des

👉 Définitions, champ, sources

Définitions

Le décret n°2008-1354 du 18 décembre 2008 définit l'**entreprise** comme « la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes ». Désormais, l'entreprise cesse d'être assimilée à l'unité légale. Cette définition permet de mieux appréhender l'organisation des groupes. Un groupe d'entreprises est un ensemble de sociétés liées entre elles par des participations au capital et dépendant ainsi d'un même centre de décision, appelé **tête de groupe**. Cette dernière n'est détenue majoritairement par aucune autre société. Il est fréquent que les unités légales dépendant d'un groupe n'aient de sens qu'en complémentarité des autres sociétés du groupe. Prises isolément, elles n'ont bien souvent ni autonomie, ni pertinence. **Dans cette étude, un groupe de sociétés est systématiquement considéré comme une entreprise** quelle que soit sa taille. Il s'agit, en l'état actuel, d'une approximation.

Un **groupe est dit étranger** si l'entreprise à sa tête, qui n'est elle-même contrôlée ni directement, ni indirectement par aucune autre entreprise, est localisée dans un pays étranger.

Dans certains cas, le lieu d'exercice de la décision stratégique ne coïncide pas avec la localisation de la tête ultime du groupe. En effet, la tête de groupe peut parfois être une holding financière domiciliée, pour certaines, dans un « paradis fiscal » alors que le centre de décision « réel » est établi en France. Ainsi, pour ces entreprises, on recherche la localisation du centre de décision qui détermine la nationalité du groupe.

Ces travaux plus approfondis de recherche de nationalité ont ainsi abouti au reclassement de 1 700 établissements franciliens qui se sont révélés appartenir à des groupes français alors que leurs têtes se situaient à l'étranger (Luxembourg ou Pays-Bas pour 80 % d'entre eux).

Taux de dépendance par rapport à l'étranger (ou taux de pénétration de l'étranger) d'une zone : rapport entre les emplois salariés des établissements implantés dans la zone dépendant de centres de décision étrangers et le total des emplois salariés de la zone.

Champ

L'étude porte sur les établissements employeurs appartenant aux entreprises dépendant d'un groupe étranger. Le champ des entreprises est celui des secteurs marchands hors agriculture et intérim. Plus précisément, le secteur « Administration publique » est exclu. Par ailleurs, l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale ont une forte proportion d'entreprises non marchandes. Par conséquent, les fonctions présentes (dont font partie ces secteurs) seront sous-estimées dans l'analyse fonctionnelle des emplois.

A partir de 2009, les « joint-ventures » (entreprises contrôlées par deux ou trois têtes de groupe à un taux compris entre 30 et 50 %) ne sont plus considérées comme des entreprises appartenant à des groupes par Lifi. Ce nouveau concept entraîne mécaniquement une hausse des entreprises autonomes.

Sources

Les résultats sont issus de trois sources :

- le dispositif **Esane**, qui produit des statistiques structurelles d'entreprise sur les entreprises marchandes, à l'exception des exploitations agricoles, à partir de données administratives et d'enquêtes auprès d'un échantillon d'entreprises ;

- **connaissance locale de l'appareil productif (Clap) au 31 décembre 2010**. Clap permet de dénombrer et de localiser les établissements et les emplois salariés ainsi que les sièges sociaux ;

- **le fichier Lifi (base de données sur les liaisons financières)** est issu d'une enquête.

La source Lifi permet de connaître le contrôle éventuel d'une entreprise par un groupe, ainsi que la localisation de la société définie comme tête de groupe.

De plus, l'utilisation de la source **DADS (Déclaration annuelle de données sociales) année 2010** a permis de réaliser l'analyse fonctionnelle des emplois. Cette déclaration est une formalité administrative que doit accomplir toute entreprise employant des salariés. Elle permet d'étudier la structure de l'emploi.

5 Cinq groupes américains parmi les dix premiers groupes étrangers implantés en Ile-de-France

Les dix plus grands établissements franciliens (en termes d'effectifs salariés) dépendant de groupes étrangers

	Nom de la tête de groupe dont dépend l'établissement	Nationalité du groupe	Secteur d'activité	Tranche d'effectifs salariés de l'établissement	Département d'implantation
1	The Walt Disney Company	Etats-Unis	Activités des parcs d'attractions et parcs à thèmes	10 000 à 14 999	Seine-et-Marne
2	IBM World Trade EMEA Corporation	Etats-Unis	Conseil en systèmes et logiciels informatiques	4 000 à 4 999	Hauts-de-Seine
3	Generali Assicurazioni SPA	Italie	Réassurance	3 000 à 3 999	Seine-Saint-Denis
4	Logica PLC	Royaume-Uni	Conseil en systèmes et logiciels informatiques	3 000 à 3 999	Hauts-de-Seine
5	Accenture PLC	Etats-Unis	Conseil en systèmes et logiciels informatiques	2 000 à 2 999	Paris
6	Saipem SPA	Italie	Construction d'ouvrages maritimes et fluviaux	2 000 à 2 999	Yvelines
7	Pfizer Inc.	Etats-Unis	Commerce de gros (commerce interentreprises) de produits pharmaceutiques	1 500 à 1 999	Paris
8	Securitas AB	Suède	Activités de sécurité privée	1 500 à 1 999	Hauts-de-Seine
9	General Electric Company	Etats-Unis	Fabrication d'équipements d'irradiation médicale, d'équipements électromédicaux et électrothérapeutiques	1 500 à 1 999	Yvelines
10	Touristik Union International-TUI	Allemagne	Transports aériens de passagers	1 500 à 1 999	Val-de-Marne

Sources : Insee, Esane, Clap et Lifi 2010

effectifs, et le commerce près d'un salarié sur trois 5.

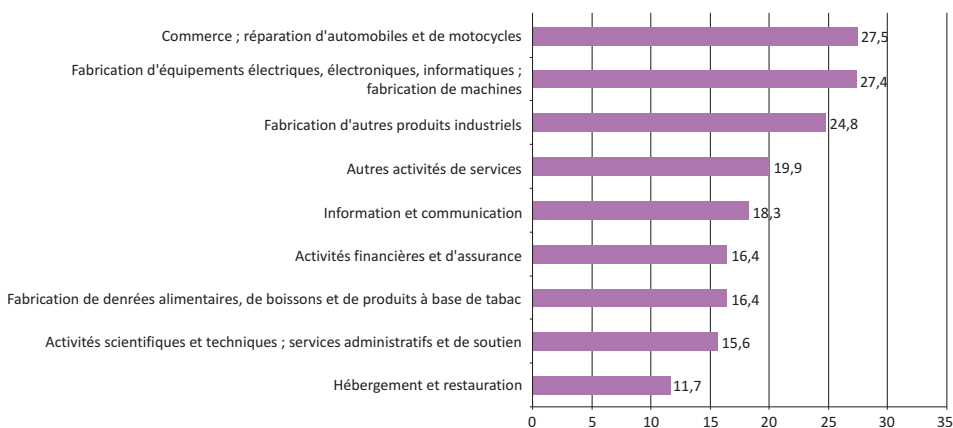
Comme pour l'ensemble des entreprises franciliennes, les Hauts-de-Seine et Paris regroupent près des deux tiers des effectifs des investisseurs étrangers des services, mais aussi quatre emplois sur dix dans le commerce. Deux salariés des groupes britanniques implantés dans la région sur trois travaillent dans les services. HSBC (secteur financier) et Logica (programmation et conseil informatiques) font partie des principaux groupes d'outre-Manche exerçant dans le secteur des services. Même si les salariés des entreprises allemandes ou belges travaillent principalement dans le secteur des services, 40 % d'entre eux travaillent dans le commerce, notamment au sein d'Otto Group ou de Metro pour le commerce de gros ou encore de Vorwerk pour la vente à domicile.

Le nombre de salariés des groupes étrangers industriels en Ile-de-France s'élève à 80 500. L'industrie francilienne est plus dépendante des groupes étrangers que le secteur des services : les entreprises dépendant d'investisseurs internationaux emploient 18 % des salariés de l'industrie, soit quatre points de plus que dans les services. Cette part est particulièrement élevée dans le secteur de la fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques et la fabrication de machines (27 %) 6.

Dans les départements de la Seine-et-Marne et du Val-d'Oise, un quart des salariés de l'industrie travaille dans des

6 Les emplois des secteurs du commerce et de l'industrie plus dépendants des groupes étrangers que les services en Ile-de-France

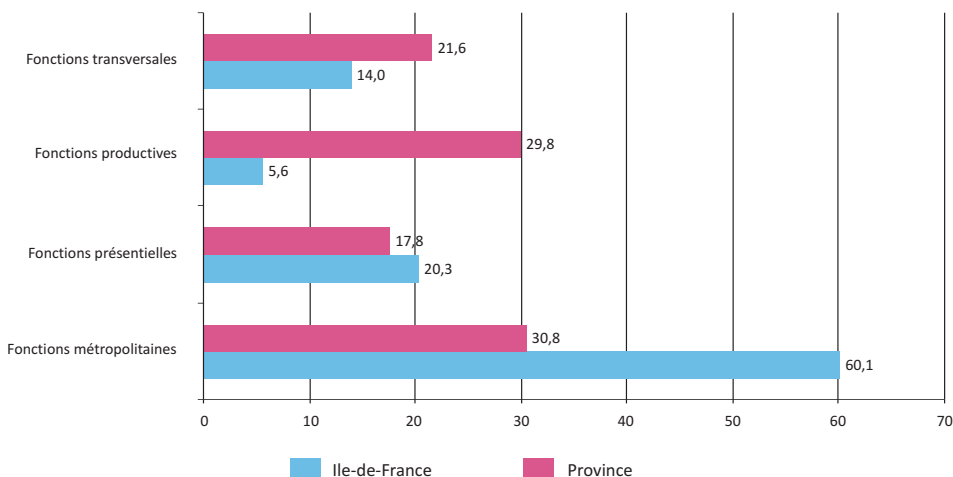
Part de l'emploi salarié dépendant de groupes étrangers dans les secteurs où la pénétration étrangère est la plus importante (en %)



Sources : Insee, Esane, Clap et Lifi 2010

7 Davantage de fonctions métropolitaines dans l'emploi salarié des entreprises dépendant des groupes étrangers en Ile-de-France

Répartition des salariés dépendant d'un groupe étranger par grandes catégories de fonctions en Ile-de-France et en province (en %)



Sources : Insee, Esane, Clap et Lifi et DADS 2010

En 2012, 201 entreprises étrangères se sont installées en Ile-de-France

Chaque année, les travaux de l'observatoire des investissements internationaux réalisés par l'Agence régionale de développement Paris Ile-de-France (ARD) en collaboration avec l'Agence française pour les investissements internationaux (AFII) recensent et analysent les flux d'entreprises étrangères arrivant sur le territoire francilien. L'analyse du stock, réalisée dans cette étude menée en partenariat avec le Crocis et l'Insee, permet de donner aux investisseurs une image précise de l'environnement international qu'ils trouveront en s'installant en Ile-de-France.

En 2012, selon le recensement réalisé par l'ARD et l'AFII, l'Ile-de-France a accueilli 201 entreprises étrangères, soit 29 % des nouvelles décisions d'investissement sur le territoire français. Ces implantations devraient générer à échéance de trois ans 5 226 emplois pour la région francilienne. Les Etats-Unis et l'Allemagne sont les deux premiers pays investisseurs avec respectivement 25 % et 11 % des implantations et 29 % et 12 % des emplois. Comme en 2009, l'Ile-de-France accueille plus de la moitié des entreprises chinoises implantées en France. Le nombre de projets est néanmoins passé de 9 à 15.

Sur ces 201 implantations, 137 sont des créations pures et 57 des extensions. Les autres sont des reprises.

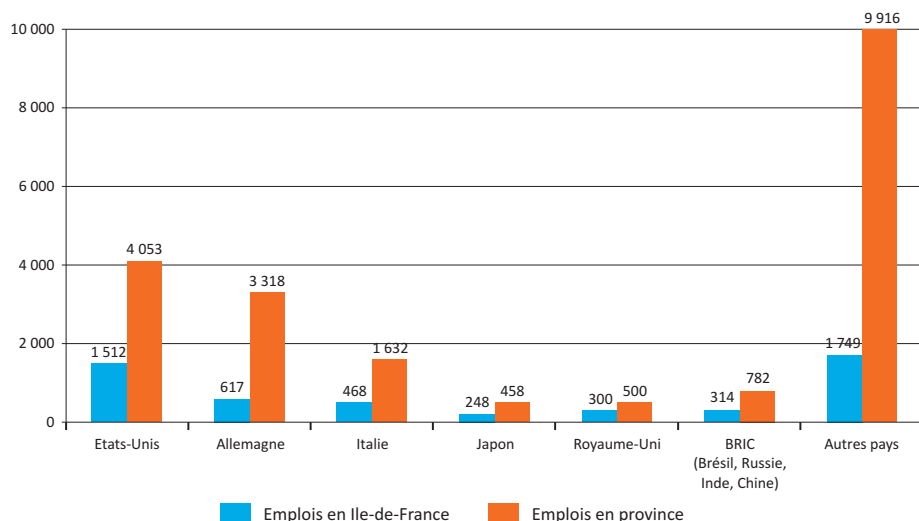
La moitié des implantations se traduit par la création d'un site de fonction « centre de décision » (primo-implantation, principalement), et un tiers par l'implantation d'un site de services aux entreprises. L'Ile-de-France est d'ailleurs la région française la plus attractive pour ces types de fonctions.

Les implantations se concentrent dans quatre secteurs : logiciels et prestations informatiques (23 %), conseil, ingénierie et services aux entreprises (14 %), services financiers, bancaires et assurances (7 %) et équipements électriques, électroniques, informatiques (7 %).

Quelques exemples d'entreprises étrangères implantées en 2012

- La société américaine Exactarget, qui propose des solutions interactives de marketing en ligne, a ouvert un centre de décision à Paris avec 40 emplois.
- Le groupe canadien Adèle, leader de l'entretien ménager résidentiel, a prévu d'employer 80 personnes à terme en installant un centre de décision à Paris.
- Gumi, spécialiste des jeux sociaux sur mobile au Japon, a choisi Paris comme tête de pont de son développement en Europe avec la création de 100 emplois.
- Goodrich Actuation Systems, équipementier aéronautique américain, étend son centre de R&D avec 80 emplois à Buc (Yvelines).
- La Fondation américaine Mozilla a ouvert son siège français à Paris en recrutant 40 personnes.
- Yump (Young Urban Movement Project), originaire de Suède, ouvre sa première académie en France à Aubervilliers avec une dizaine d'emplois (Seine-Saint-Denis).

I 500 emplois potentiellement générés dans les 3 ans qui suivent par les implantations américaines en Ile-de-France en 2012



Source : Bilan AFII-ARD 2012 - Traitement ARD

Critères retenus par l'Agence française pour les investissements internationaux

Un projet est considéré comme étranger s'il émane d'une société détenue à plus de 50 % par des capitaux étrangers.

La nationalité d'un investissement est déterminée sur la base de la société mère.

Le nombre d'emplois créés ou maintenus retenu au bilan est celui annoncé pour les trois années à venir. Sont pris en compte les projets créateurs d'au moins dix emplois.

entreprises dépendantes d'un groupe étranger ; alors que dans les deux départements franciliens les plus employeurs du secteur de l'industrie, les Yvelines et les Hauts-de-Seine, cette part ne dépasse que légèrement la moyenne régionale.

A l'inverse, seuls 4 % des emplois franciliens de la construction relèvent de groupes étrangers. Les investisseurs italiens y sont bien représentés. En effet, 7 % des salariés franciliens rattachés à des groupes italiens travaillent dans la construction.

Les fonctions métropolitaines davantage présentes dans l'emploi dépendant de groupes étrangers

Les fonctions métropolitaines, identifiées à travers les métiers exercés (commerce interentreprises, conception-recherche, prestations intellectuelles, culture-loisirs et gestion), sont caractéristiques des grandes aires urbaines qui regroupent les emplois à fort potentiel économique ou à contenu décisionnel élevé (☛ Méthodologie). Ainsi, en Ile-de-France, au sein des groupes étrangers, ces fonctions représentent 60 % de l'emploi salarié contre 31 % en province (7). Cet écart s'explique en partie par la fonction « gestion » deux fois plus représentée en Ile-de-France qu'en province au sein des groupes étrangers (27 % contre 15 %). Les cadres de services administratifs sont par exemple très nombreux dans les sièges sociaux. Les professions relatives aux services techniques des assurances font aussi partie de la « gestion » et sont également très présentes. Trois grands établissements dépendant du groupe italien Generali sont notamment implantés en Seine-Saint-Denis.

Au sein des entreprises franciliennes dépendantes des groupes étrangers, les fonctions productives et transversales sont peu présentes (respectivement 6 % et 14 %), alors qu'elles atteignent 30 % et 22 % dans les groupes étrangers de province. La moitié des employés des entreprises de province sous contrôle étranger travaille en effet dans l'industrie (14 % en Ile-de-France), ce qui explique la part importante de ces fonctions.

A Paris, dans les Yvelines, dans les Hauts-de-Seine et en Seine-Saint-Denis, les fonctions métropolitaines composent plus de la moitié de l'emploi des entreprises sous

L'analyse fonctionnelle des emplois

La répartition de l'emploi sur le territoire est le plus souvent analysée en fonction d'un découpage sectoriel, qui correspond à l'activité principale exercée par les établissements. Cette approche est complétée ici par une analyse des professions. Les professions sont regroupées en quinze fonctions transversales à la fois aux secteurs d'activité (un ingénieur de recherche et un cadre d'études exerceront la même fonction de « conception-recherche » dans une entreprise industrielle ou dans un établissement de recherche), aux niveaux de qualification (ingénieur ou ouvrier) et au statut (salarié ou non salarié).

Certaines de ces quinze fonctions interviennent dans le processus de production, d'autres sont plutôt tournées vers les services à la population. Cette grille de fonctions couvre l'ensemble de l'emploi.

Parmi ces fonctions, certaines, plus présentes dans les grandes métropoles, sont nommées **fonctions métropolitaines** ; il s'agit des fonctions commerce interentreprises, conception-recherche, prestations intellectuelles, gestion et culture-loisirs. D'autres fonctions sont liées à des services à la population résidente ou présente pour le tourisme : on les qualifie de **fonctions présentes** ; il s'agit des fonctions d'administration publique, de distribution, d'éducation-formation, de santé-action sociale et de services de proximité. Les **fonctions de production concrète** regroupent la fabrication, l'agriculture et le bâtiment-travaux publics. Enfin, les deux dernières, transports-logistique et entretien-réparation, sont appelées **fonctions transversales**.

Les cadres des fonctions métropolitaines

L'ensemble des cadres des fonctions métropolitaines est obtenu en regroupant les cadres des cinq fonctions métropolitaines auxquels on a ajouté les chefs d'entreprises de 10 salariés ou plus dans ces mêmes fonctions. Ces cadres des fonctions métropolitaines occupent des **emplois dits « stratégiques »**.

contrôle étranger. Elles concernent même huit emplois sur dix dans les Hauts-de-Seine. Par ailleurs, les salariés des entreprises étrangères occupent plus fréquemment des fonctions métropolitaines lorsqu'ils sont employés dans des entreprises des groupes irlandais, japonais ou américains. Par exemple, les nombreux cadres de la publicité employés au sein du groupe irlandais WPP PLC (publicité et communication), implanté principalement à Paris et dans les Hauts-de-Seine, font partie de la fonction « prestations intellectuelles ». Les métiers de la conception-recherche sont présents dans les groupes informatiques américains comme IBM ou Accenture, bien implantés dans les Hauts-de-Seine et à Paris.

L'implantation du groupe américain The Walt Disney Company en Seine-et-Marne n'est pas sans conséquence sur la structure de l'emploi dépendant de l'étranger dans ce département compte tenu de la taille de l'entreprise et de la diversité des métiers qui y sont exercés. Serveurs de restaurant, animateurs, vendeurs, employés de l'hôtellerie, relèvent notamment des services de proximité, nommés fonctions présentes. La part de ces fonctions dans

les établissements dépendant de groupes étrangers atteint donc 34 % contre 24 % dans les groupes français du département. Dans une moindre mesure, les agents civils de sécurité et de surveillance des groupes de sécurité privée suédois (Securitas) et hollandais (ICTS Europe) - deuxième et troisième employeurs étrangers de Seine-et-Marne - viennent renforcer la part des fonctions présentes dans les établissements dépendant de l'étranger. D'autres métiers, très représentés au sein du groupe The Walt Disney Company, comme les ouvriers, techniciens et assistants des spectacles vivants et audiovisuels et les artistes, contribuent à augmenter la part de la fonction métropolitaine « culture-loisirs » dans l'emploi sous contrôle étranger en Seine-et-Marne.

Les cadres des fonctions métropolitaines occupent un tiers des emplois des groupes étrangers

En Ile-de-France, les cadres des fonctions métropolitaines, qui occupent des emplois stratégiques, sont particulièrement présents dans l'emploi (26 % contre 9 % en province). Cette proportion atteint 36 % dans les établissements franciliens dépendant d'un groupe étranger alors qu'elle n'est que de 12 % en province.

Dans les Hauts-de-Seine, l'emploi dans les entreprises dépendant d'investisseurs internationaux est composé pour moitié de cadres des fonctions métropolitaines. Dans les groupes américains, anglais et hollandais, cette part y atteint même 55 à 59 %.

Pour en savoir plus

Boccaro F., Hecquet V., D'Isanto A., Picard T. : « Les entreprises en France » - Dossier « L'internationalisation des entreprises et l'économie française », *Insee Références édition 2013*, octobre 2013.

« Observatoire des Investissements Internationaux dans les principales métropoles mondiales 2013 », Paris-Ile-de-France Capitale Economique et KPMG, juin 2013.

« Investissements étrangers créateurs d'emploi en France - Rapport annuel 2012 », AFII, mars 2013.

Aubert-Peysson F., Machado I., Sahakian I. : « Les Hauts-de-Seine, un département attractif pour les investisseurs étrangers », *Insee Ile-de-France à la page*, n° 401, décembre 2012.